



## **LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU FONDS DU SOUVENIR**

**Sur le fleuve Saint-Laurent, au Vieux-Port de Montréal, Quai de l'Horloge  
Vendredi 19 juin 2009, de 10 h à 11 h 30**

Après le salut de la Garde d'honneur au commodore Jennifer Bennet, invitée d'honneur, le bateau se rend en face de la Tour de l'Horloge pour le début de la cérémonie. À bord, une salve d'honneur est tirée à la mémoire des marins de la Marine canadienne, des Forces alliées et de la Marine marchande, après quoi le clairon et le cornemuseur joueront des airs de circonstance. Une couronne de fleurs sera mise à l'eau par l'invitée d'honneur et la représentante des Mères laissera s'envoler une colombe de la paix.

**Aux cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal  
Dimanche 21 juin 2009, de 11 h à midi**

Le drapeau canadien est hissé, puis mis en berne. Participants et escorte aux drapeaux sont appelés au garde à vous. Prières, airs de circonstance joués par le clairon et le cornemuseur, un moment de silence en mémoire des anciens combattants disparus au combat et un poème de L. Binyon font partie de la cérémonie. Suivront le dépôt de couronnes au pied de la Croix du Sacrifice ainsi que le dévoilement de monuments commémoratifs en collaboration avec Anciens Combattants Canada.

**Au Champ d'honneur national du Fonds du Souvenir  
701, avenue Donegani, Pointe-Claire, Québec  
Dimanche 21 juin 2009, de 15 h à 16 h 30**

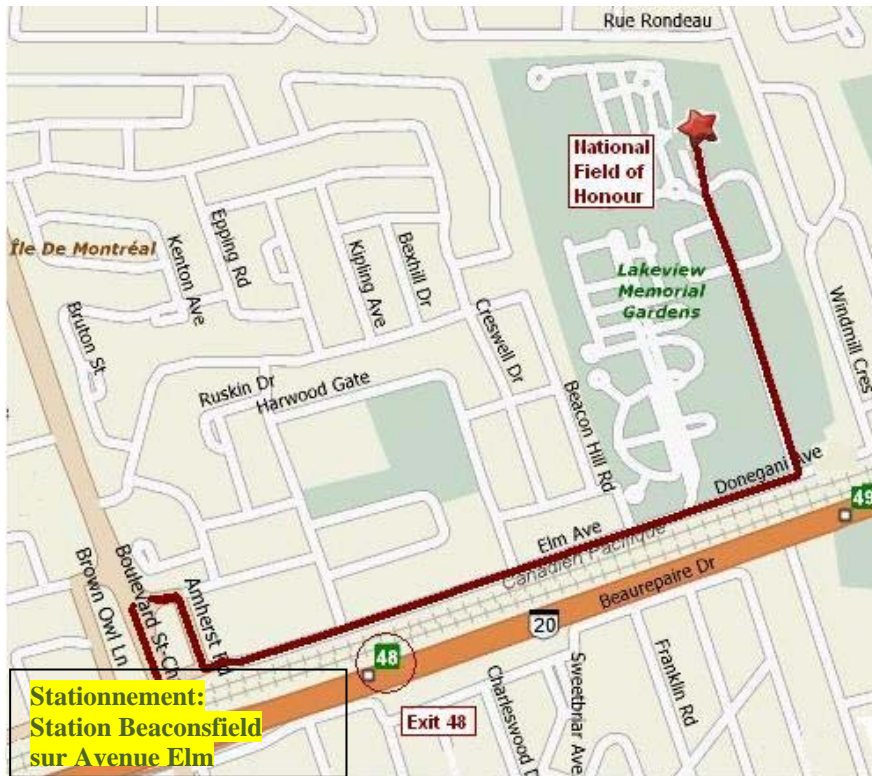
L'Honorable Pierre Claude Nolin, sénateur, est l'invité d'honneur de cette cérémonie. Il est salué par l'Orchestre, la Garde d'honneur et les porte-drapeaux de la Légion Royale Canadienne. Après l'Hymne national, M. Nolin s'adresse à l'assemblée. Des prières, des airs joués par le clairon et le cornemuseur, un moment de silence et la lecture d'un poème de L. Binyon font partie de la cérémonie.

Lecture sera faite d'un bref historique du Champ d'honneur national. Le cimetière sera ensuite désigné « Lieu historique national » par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Le sénateur Nolin dévoilera une plaque commémorant cette désignation. Le cornemuseur et les porte-drapeaux de la Légion paraderont dans le cimetière avant le dépôt de couronnes du souvenir rendant hommage aux anciens combattants. M. Nolin rencontrera ensuite la représentante des Mères ainsi que des anciens combattants de l'Hôpital de Sainte-Anne-de-Bellevue.

## DIRECTIONS VERS LE CHAMP D'HONNEUR NATIONAL

Le Champ d'honneur national du Fonds du Souvenir est situé à l'arrière du cimetière Lakeview Memorial Gardens (701, avenue Donegani, Pointe-Claire, Québec).

**Pour la cérémonie commémorative du 21 juin, les invités sont privés de stationner leur véhicule à la gare ferroviaire de Beaconsfield sur l'avenue Elm. Un service de navettes les amènera au Champ d'honneur national.**



### Directions depuis Montréal

- 1 : Autoroute 20 Ouest.
- 2 : Sortie Boul. Saint-Charles (sortie 48).
- 3 : À droite sur Boul. Saint-Charles.
- 4 : À droite sur Rue Amherst.
- 5 : À droite sur Avenue Elm.
- 6 : Stationnement à la gare ferroviaire de Beaconsfield située sur Avenue Elm.
- 7 : Service de navettes jusqu'au Champ d'honneur national.